



Mairie des Martres de Veyre
 place Alphonse Quinsat
 63730 LES MARTRES DE VEYRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 06/03/2025

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - Annick BARDEY - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE - Éric CANDIOLO - Damien COULON.

ONT DONNE POUVOIR : David PERREIRA (procuration à Sylvie CAMUS) - Stéphanie DUBIEN (procuration à Christophe CHAPUT).

ABSENTS : Jocelyne MOGENROS - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Catherine LOPEZ - Anthony VAZELLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

n° 2025-02-02

CM du 20 mars 2025

Objet : approbation du compte de gestion 2024 du budget annexe les Martres Energie

Annexe n° 2 : approbation du compte de gestion 2024 du Budget annexe

Vu le compte de gestion établi par le trésorier pour l'exercice 2024 conforme au compte administratif communal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion du budget annexe Les Martres Energies de la commune pour l'exercice 2024 présenté par le trésorier municipal, résumé par le tableau ci-dessous :

Résultats budgétaires de l'exercice

91302 - ENERGIE LES MARTRES DE VEYRE		Exercice 2024	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Provisions budgétaires totales a)	24 591,21	772,84	25 364,05
Total de recettes émis b)	0 017,11		0 017,11
Régularisation de l'exercice c)			
Recettes nettes d = a - b)	24 574,10	772,84	25 346,94
DEPENSES			
Recettes de l'exercice antérieur e)	24 191,21	772,84	25 364,05
Mandats émis f)	28 317,84	17,11	28 334,95
Annulations de mandats g)			
Engagements h = d - f)	16 256,89	10,27	16 267,16
RESULTAT DE L'EXERCICE			
a - h) Excédent	10 297,21	17,11	10 314,32
d - h) Déficit			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **approuve** le compte de gestion du budget annexe Les Martres Energies de la commune pour l'exercice 2024 établi par Monsieur le trésorier municipal.

Pour :	20
Contre :	
Abstention :	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

les jour, mois et an que dessus
ID : 063-216302141-20250320-2025_02_02-BF



Fait et délibéré en Mairie

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 25 mars 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le maire,
Pascal PIGOT

La 1^{ère} Adjointe,
Martine BOUCHUT



Le secrétaire de séance,